

Aux parents des élèves de 2° secondaire

Bonjour à tous. Afin de vous aider dans le choix d'orientation vers le deuxième degré de l'enseignement secondaire, nous avons rédigé un mémento qui présente tout ce qui existe en province de Liège ... Tout n'est donc pas possible à Herve ! Ce document a été remis aux élèves lors d'une animation du PMS présentant les diverses filières et options et après un questionnaire d'intérêts réalisé dans chaque classe. Quelques explications sont toutefois nécessaires pour bien comprendre l'ensemble des informations reprises dans ce document.

L'objectif de l'enseignement de transition général (au CRMT) ou technique (à l'IPH) est identique : préparer à poursuivre des études supérieures universitaires ou non (type court ou long en hautes écoles). En enseignement général, on conseille de prendre 2 options pour un maximum de 8h de choix. En technique de transition, on ne prend qu'une seule option groupée de 8h.

En qualification technique, l'objectif est double : obtenir le CESS pour poursuivre des études supérieures (généralement de type court) et une qualification (dans la plupart des cas) qui permet d'exercer directement une profession. Une 7° année est proposée (pas obligatoire) pour obtenir une qualification supplémentaire.

En qualification professionnelle, fin de 6°, on obtient la qualification permettant d'aller travailler. Une 7° année permet d'obtenir le CESS et donc l'accès à des études supérieures et souvent une qualification supplémentaire ce qui ouvre plus d'opportunités dans le monde du travail.

Voici les options disponibles à Herve :

Au CRMT : **Latin, sciences sociales, sciences économiques, sciences** (+2h et non 4h comme les autres options car déjà 3h dans les cours communs) et une **langue moderne** supplémentaire qui débute en 3° année. Le grec est une activité complémentaire qui se donne à 2h à condition d'un nombre suffisant d'élèves.

A l'IPH : En transition technique : **sciences appliquées, sciences sociales et éducatives, sciences économiques appliquées** et la scientifique industrielle **électromécanique** (environ 8H d'option)

En qualification technique : **techniques sciences, techniques sociales et d'animation et électromécanique** (environ 16h d'option)

En qualification professionnelle : **services sociaux, cuisine et salle, électricité et travaux de bureaux** (environ 20h d'option)

Nous attirons votre attention sur le secteur qualifiant (technique et professionnel) qui dans le cadre d'une réforme est maintenant organisé autrement pour certaines sections. Il s'agit de CPU (Certification par unités d'apprentissage). Ce qui signifie que l'on peut obtenir une ou plusieurs qualification(s) au terme de chaque année (à partir de la 4°) et non plus uniquement au terme de la 6°. Ces options sont précisées dans le mémento ... Dans ce cas, il est utile de vérifier auprès de l'école de votre choix que celle-ci est déjà entrée dans le système afin de pouvoir obtenir toutes les qualifications requises pour le futur métier.

Tout cela est bien compliqué et il n'est pas aisé de vous présenter cette information uniquement par écrit. Nous restons donc disponibles si vous avez des questions et vous souhaitons déjà une bonne réflexion.

Christine Grignet 0493/51 67 95 Lucie Dédericks 0487/39 33 63 Danielle Simart 0499/52 39 96